

Les aides financières dopent la forêt bretonne

L'Europe, l'État et la Région subventionnent généreusement la plantation des arbres. Objectif : approvisionner la filière bois qui représente 20 000 emplois.

Reportage

La brume s'est dissipée dans la forêt de Plouay ; l'énorme machine - « abatteuse », disent les spécialistes - avance et choisit sa proie. En quelques secondes, elle cisaille un pin de 20 mètres, l'ébranche, l'écorce et le débite en rondins.

L'expert Laurent Le Mercier a fait les comptes et conseillé au propriétaire de la parcelle une coupe sélective, laissant les plus beaux arbres poursuivre leur croissance. « **Une coupe rase, dit-il, ne paie pas le reboisement** ». Le mètre cube de pin maritime se vend autour de 32 €. L'abatteuse coûte 1 000 € à la journée pour produire 150 mètres cubes.

« Il faut être un peu fou... »

« **Le prix du bois est resté constant depuis 35 ans, alors que le prix des travaux forestiers a été multiplié par sept** », constate le propriétaire, Henri de Bronac. Son père avait planté 70 ha du bois de Kerdreho ; lui et son frère en ont ajouté 60 ha. « **Il faut, dit-il, une âme de mécène pour faire de la forêt... Il faut être un peu fou.** »

S'il a décidé de planter, l'an prochain, 15 ha d'épicéa de Sitka et de pins Douglas, « **avec une vision familiale** », c'est parce que le programme « Breizh forêt bois » prend en charge entre 40 % et 80 % du coût - préparation du terrain, achat et protection des jeunes plants... Soit « **de 1 000 à 4 000 € par hectare** ». Pour la récolte, dans 40 ou 60 ans, le sexagénaire sait qu'il ne sera plus là...

Financé (10 millions d'euros) par l'Union Européenne, l'État et la Ré-



« Le prix du bois est resté constant depuis 35 ans, alors que le prix des travaux forestiers a été multiplié par 7. »

gion, qui en assure le pilotage, le programme Breizh forêt bois court de 2015 à 2020. L'objectif était le boisement de 4 000 ha, soit un centième de la surface de la forêt bretonne. Il a été ramené à 2 500 ha, le coût des opérations étant plus élevé que prévu.

Les communes en retrait

À mi-parcours, il apparaît que les propriétaires privés (neuf dixièmes des forêts bretonnes) ont déposé 88 dossiers représentant 615 ha et 700 000 arbres. Un tiers ont déjà été plantés, répartis dans les quatre

départements. « **C'est une opportunité financière, il faut que tous les forestiers en profitent !** », insiste Benoît de Rodellec, président de Fransylva Bretagne, syndicat de propriétaires. « **Toutes les régions nous l'envient** », assure Michel Hamon, président d'Abibois, réseau des professionnels du bois.

En revanche, « **pour la forêt publique, le bilan est mitigé** », déplore Marc Pasqualini, de l'Office national des Forêts : une seule commune a, jusqu'à présent, profité de l'aubaine.

« **Il est capital de planter ! Si on n'a pas de bois, on ne fait rien** », in-

siste Claudine Josso. La présidente du syndicat des exploitants forestiers scieurs rappelle que la Scandinavie fournit la moitié du bois employé par la construction dans la région. Les forêts bretonnes seulement un cinquième.

Exploitation forestière, fabrication d'emballages, palettes, bois de construction, bois de chauffage... : « **La filière bois**, note Olivier Allain, vice-président du Conseil régional, **représente 20 000 emplois, autant que la filière pêche.** »

Serge POIROT.

Beuverie et nuit agitée à Concarneau

Une conductrice de car a été malmenée par une quarantaine de jeunes. Elle refusait de les faire monter dans son véhicule.

L'histoire

La nuit de mercredi à jeudi a été agitée pour la police et les pompiers de Concarneau (Finistère). La cause ? Une soirée gratuite et à thème dans une discothèque. Elle a drainé pas moins d'un millier de jeunes. L'établissement est situé dans une zone industrielle, les parkings d'enseignes voisines servant de point de rendez-vous. Dès 20 h, mercredi soir, des groupes de jeunes sont signalés. Trois heures plus tard, plusieurs centaines d'entre eux bloquent même un giratoire en entrée de ville.

Ballet d'ambulances

Le reste de la nuit se poursuit par un ballet d'ambulances des pompiers pour évacuer les personnes trop alcoolisées. Un mineur en coma éthylique et un autre presque dans le même état sont transportés aux urgences de Quimper. Le phénomène est connu de la municipalité. « **C'est triste, et malheureusement, récurrent**, concède Yann Allot, élu de Concarneau délégué à la sécurité. **La Ville travaille en lien avec la police et la préfecture sur le sujet.** » Thierry Bertrand, le gérant du New Windsor, la discothèque, assure respecter la législation en vigueur. « **Je gère mon établissement en toute**



transparence avec seize caméras à l'intérieur et à l'extérieur, mais je ne suis pas responsable des rassemblements alcoolisés massifs en dehors de chez moi. »

La conductrice d'un car du réseau finistérien a fait les frais de cette fin de nuit alcoolisée, jeudi matin. Alors qu'elle avait déjà une cinquantaine de noctambules dans son véhicule, elle s'est arrêtée à l'arrêt suivant. Il lui restait une place. Ils étaient une quarantaine à vouloir monter... ils ont forcé le passage en la bousculant. Souffrant de douleur à l'épaule, elle a déposé plainte. Les deux meneurs supposés, âgés de 18 ans, ont été placés en garde à vue avant d'être relâchés.

Semimarathon

Le semi-marathon Saint-Pol - Morlaix prévu le 5 novembre avec plus de 2000 participants est menacé de perturbation. Les employés municipaux s'opposent à l'augmentation de leur temps de travail voulue par la maire, Agnès le Brun.

Interdit de stade, il entre quand même

Le préfet des Côtes-d'Armor l'avait interdit de stade pendant un an. Le dernier match de la saison lui faisait envie. Mauvaise idée.

Un jeune homme de 19 ans, amateur de foot, fait partie du kop rouge, le club des supporters d'En avant de Guingamp. En juillet 2016, le préfet des Côtes-d'Armor prononce à son égard une interdiction administrative de stade pendant un an, pour sanctionner l'usage d'un pétard pendant un match. Le 20 mai 2017 se joue le match Guingamp-Metz. C'est le dernier de la saison, et le dernier de son interdiction. « **L'après-midi, j'avais aidé le kop rouge. Normalement j'aurais dû quitter le stade avant le début du match. Mais je suis resté, sur un coup de tête** », reconnaît le supporter.

Sa sanction administrative s'accompagne de l'obligation d'aller pointer à la gendarmerie de Châtelaudren, qui se trouve à 15 minutes de Guin-

gamp, au moment de la mi-temps de chaque match. Il y va, puis revient au stade du Roudourou. Pour y pénétrer à nouveau, un copain lui prête son accréditation. Il est reconnu et interpellé par les gendarmes.

Hier, les deux amis ont répondu de ces infractions devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc. Le jeune homme se retrouve avec 9 mois d'interdiction pénale de stade (6 mois pour cette histoire, et 3 mois pour avoir omis de pointer à la gendarmerie lors d'un autre match). Une interdiction pénale est autrement plus grave qu'une sanction administrative. Et elle est inscrite au casier judiciaire. De plus, les deux amis écotent chacun d'une amende de 25 € avec sursis.

Anne KIESEL

La peinture aux algues dans des courants portants

Le Crédit Mutuel et la Région Bretagne entrent dans le capital de l'entreprise Algo, qui fabrique des peintures écolos à base d'algues, dont le brevet a été déposé en 2012.



Lionel Bouillon, directeur d'Algo Paint.

Une peinture qui utilise une matière première végétale, locale, peu coûteuse, qui n'émet pas de composés volatils toxiques, avec un pouvoir couvrant et une durabilité au moins aussi bons que les émulsions à base de dérivés du pétrole, sans coûter plus cher à l'achat... Les arguments de Lionel Bouillon, le directeur d'Algo Paint (six salariés), ont convaincu le Crédit Mutuel Arkea et le fonds d'investissement de la Région Bre-

tagne, Breizh Up. Tous deux ont décidé d'apporter 800 000 € (respectivement 500 000 € et 300 000 €) au capital de la jeune start-up, née, en 2015, dans le giron de l'entreprise familiale Félor. Cette dernière (vingt salariés), installée à Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), fabrique depuis 1970, des peintures spéciales pour le bâtiment et l'industrie. « **Cette augmentation de capital va accompagner notre développement : en nous permettant d'investir dans la R et D (recherche et développement) et de compléter notre équipe commerciale** », explique le dirigeant.

Grandes ambitions

Conscient qu'il ne pèse pas lourd à côté des mastodontes qui se partagent le marché de la peinture, Lionel Bouillon nourrit néanmoins des



grandes ambitions pour la peinture à base d'algues, invention mondiale dont le brevet a été déposé en 2012. « **Nous avons, dit-il, l'objectif de devenir, dans les cinq ans, un des**

acteurs majeurs en Europe dans le domaine des peintures bio-sourcées. »

Mise au point avec l'aide de l'École de chimie de Rennes et du Ceva (Centre d'étude et de valorisation des algues), la peinture Algo, qui porte l'écolabel européen, a déjà décroché quelques belles références et de nombreuses distinctions, dont le grand prix européen 2016-2017 récompensant l'éco-innovation. « **Nous avons aussi été retenus parmi les solutions de la campagne My positive impact de la Fondation Nicolas Hulot** », annonce Lionel Bouillon qui espère qu'à partir du 6 novembre les internautes voteront massivement pour sa peinture écolo.

S. P.

La Bretagne en bref

Troisième agression grave en centre-ville de Rennes

Hier, vers 2 h 40 du matin, un étudiant d'une vingtaine d'années a été blessé à la suite d'une rixe dans le centre-ville de Rennes. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'altercation n'était pas préméditée. Elle aurait opposé sur fond d'alcool deux groupes qui ne se connaissaient

pas. Des investigations sont en cours afin de déterminer le déroulement exact des faits et pour permettre d'identifier les auteurs de l'agression. Dans le coma, la victime a été hospitalisée au centre hospitalier universitaire Pontchaillou de Rennes.

Cooperl : la reprise du pôle FTL validée

L'Autorité de la concurrence vient de valider la reprise du pôle charcuterie salaison de Financière Turenne Lafayette (FTL) par la Cooperl, numéro un du porc français installé à Lamballe (Côtes-d'Armor). La reprise des sociétés Paul Prédault, La Lampaulaise des salaisons, Madrange et Montagne noire est donc effective pour le groupe porcin coopératif breton.

Ces quatre entreprises constituaient le pôle charcuterie salaison de Financière Turenne Lafayette (FTL). Une tranche de jambon sur trois mangée en France est produite par ce groupe. Cette reprise signifie l'entrée de plus de 1 500 salariés, dont 640 à La Lampaulaise des salaisons dans le Finistère.

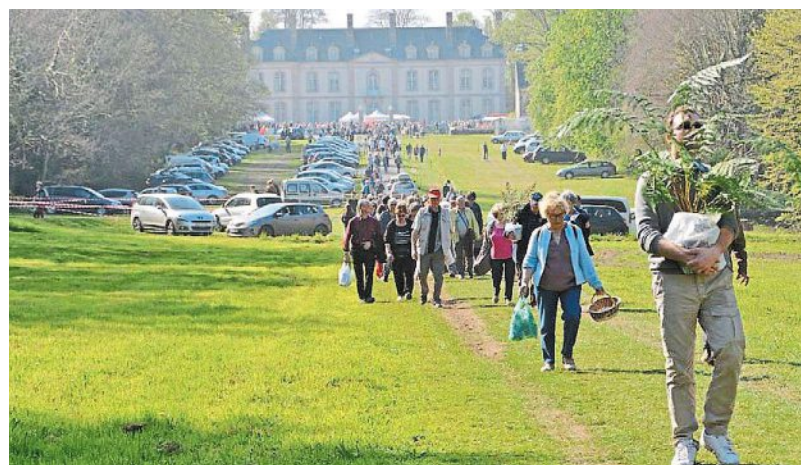
Publié en Bretagne

Une année en Bretagne. Une photo par jour, pendant un an, avec un petit texte qui dit l'essentiel. Une sorte de livre de chevet, un peu un calendrier aussi, qui permet ainsi un riche tour de Bretagne. Avec les incontournables et aussi de vraies surprises. De la broderie à la mode Quimper en passant par les pop-pop, les petits

bateaux de Loguivy-de-la-Mer, le clocher de Commana ou le tombeau de Merlin l'enchanteur, en forêt de Brocéliande, on n'est pas obligé, non plus, de tourner seulement une page par jour... Hervé Ronné et François de Beaulieu, éditions Ouest-France, 19,90 €.

Lego Des centaines de constructions en Lego seront présentes sur 3 000 m² ce week-end à Chantepie (Ille-et-Vilaine) pour l'édition 2017 de Chantepie. On pourra chiner des pièces manquantes ou des figurines, samedi et dimanche salles Robert-Allain et Pierre-de-Coubertin. Tarifs : 2 € de 3 à 10 ans, et 4 € à partir de 11 ans.

Jardins en fête au château de Pommorio les 28 et 29



Pour sa troisième édition, la fête des jardins de Tréveneuc (Côtes-d'Armor) se déroulera autour de la thématique des plantes qui guérissent. Au programme, conférences, atelier massage avec des huiles à base de plantes sauvages, exposition de sculptures et de peintures, grande chasse aux friandises d'Halloween, vente de potirons et courges... Samedi 28 et dimanche 29, à partir de 11 h, château de Pommorio, Tréveneuc, 60 exposants. Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

42 enfants évacués d'une crèche à Loudéac

Hier midi, à Loudéac (Côtes-d'Armor), une crèche a entièrement été évacuée après que les salariés ont senti une odeur suspecte, semblable à celle de détergent dans les locaux. Les quarante-deux enfants ont été placés dans la cour arrière de l'établissement. Les pompiers de Loudéac, les gendarmes et la police

municipale sont intervenus pour déterminer l'origine de l'odeur. Celle-ci proviendrait des eaux pluviales. Un véhicule de reconnaissance chimique est venu de Saint-Brieuc pour effectuer des analyses. Les familles ont été contraintes de récupérer leurs enfants dans cette crèche restée fermée pour l'après-midi.

Des Rafale égyptiens à Landivisiau

Cinq avions Rafale ont escorté celui du président égyptien avant son atterrissage sur le sol français lundi. Trois d'entre eux appartenaient à l'armée de l'air égyptienne et terminaient un séjour d'entraînement à Solenzara avec l'armée de l'air française. À l'is-

sue de leur escorte présidentielle, ils ont mis le cap vers la Bretagne. Ils sont actuellement à Landivisiau pour une formation au ravitaillement en vol avec les pilotes de l'aéronavale française.

Distributeurs bancaires salis : 15 000 € d'amende

Vingt-neuf distributeurs bancaires ont été pris pour cible, à Brest, entre le 10 et le 23 juillet. Le mode opératoire est partout identique. Le prévenu rempli une bouteille de ses excréments et en barbouille copieusement claviers et sas bancaires. Il épargne toutefois sa banque dans laquelle il possède des liquidités pour près de 71 000 €. Psychiatriquement fragile, l'homme de 56 ans

est en situation de récidive pour des faits similaires commis à Brest en 2016 et antérieurement en Touraine entre 2012 et 2015. C'est justement cette possibilité de reculte qu'a eue à prendre en compte le tribunal. Une peine amende « **dissuasive** » a été considérée comme la plus adaptée. Elle est assortie de trois mois de prison et l'obligation d'indemniser les banques pour le préjudice subi.